



# La révision générale du Plan Local d'Urbanisme Les réflexions préalables à la définition du P.A.D.D.

## Le PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

### QU'EST-CE QUE LE P.A.D.D. ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables constitue la clef de voûte du Plan Local d'Urbanisme. Il est d'abord l'expression d'un projet politique, qui traduit la volonté des élus de définir, de conduire, d'orienter l'évolution de la commune à moyen et long terme.

**Le P.A.D.D. doit imaginer et dessiner le Le Ferré de demain, dans une perspective de développement durable et le souci de l'intérêt général.**

Expression des élus, **le PADD est néanmoins un exercice encadré, en premier lieu par la loi.** En effet, le PADD reflète et intègre une série de normes législatives : Loi Solidarité et Renouvellement Urbains, Lois Grenelle, Loi ALUR, Loi NOTRe...

**Le PADD, projet communal, doit également s'inscrire dans une logique supra-communale,** aujourd'hui structurée autour de documents cadres dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fougères.

### QUE CONTIENT LE P.L.U. ?

- Le rapport de présentation
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables = P.A.D.D.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation = O.A.P.
- Le règlement graphique (plans)
- Le règlement littéral
- Les annexes



### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Le diagnostic du territoire a été élaboré et nous entamons la réflexion sur la définition du P.A.D.D..** Il doit permettre de répondre aux enjeux identifiés et de définir des objectifs de développement de : la population, l'habitat, l'économie locale, les infrastructures et équipements, caractéristiques physiques du territoire, de préservation des milieux naturels et de la biodiversité, des paysages, et **la limitation de la consommation de l'espace.**



### LA CONCERTATION :

L'avenir de notre commune se construit avec ses habitants, n'hésitez pas à vous exprimer soit sur le registre à votre disposition en mairie, soit par courrier ou courriel.

➔ **En début d'année 2018, vous serez invités à participer à la présentation du projet à l'occasion d'une réunion publique.**

### LA PROCÉDURE

